

# INFOS TRAVAUX / JANVIER 2019

## — ANGOULÊME – RUE DES ESSARTS

Pour accroître votre mobilité et votre cadre de vie tout en améliorant l'attractivité du territoire, GrandAngoulême procède aux travaux nécessaires à la création de 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service.

### > Objet des travaux

Dans le cadre de l'aménagement des stations BHNS **Schweitzer** :

- Aménagements des stations.

Suivez les possibles évolutions du chantier grâce aux  
« **ACTUALITÉS INFOS TRAVAUX** »  
sur [www.bhns-grandangouleme.fr](http://www.bhns-grandangouleme.fr)

### > Impacts des travaux

- La circulation est fermée sur une partie de la rue des Essarts.
- Les accès aux commerces sont maintenus.
- L'accès aux parkings riverains sera maintenu dans le périmètre du chantier.

Dans le cas contraire, l'entreprise informera les riverains concernés.



Les travaux dans votre quartier seront achevés fin mai 2019.

## À QUOI RESSEMBLERA MON QUARTIER UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS ?

### Les futures stations Schweitzer



Photo non contractuelle©Nayade



Par téléphone ou sur le terrain,  
l'équipe projet BHNS répond  
à toutes vos interrogations.



Ayez le bon réflexe, allô BHNS :  
**07 67 20 25 67**  
(du lundi au vendredi  
de 9H00 à 17h00)



**VOS COMMERCES  
RESTENT OUVERTS  
DURANT LES  
TRAVAUX**



**Légende :**

- tracé du BHNS
- déviation
- station BHNS en travaux
- zone en travaux
- route barrée
- bac de ramassage des ordures ménagères
- sens unique de circulation
- double sens de circulation



**COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS**

En cas d'impact du chantier sur les lieux habituels de collecte des déchets, n'hésitez pas à vous rapprocher du chef de chantier ou à appeler allô BHNS.

\* le calendrier des travaux peut être impacté par des aléas météorologiques et/ou techniques.

**Pendant les travaux et en absence de signalisation comme les feux tricolores, la priorité est à droite.**



POUR PLUS D'INFORMATIONS : [www.bhns-grandangouleme.fr](http://www.bhns-grandangouleme.fr)

ALLÔ BHNS : 07.67.20.25.67 (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00)

Pour toute information en dehors des horaires d'astreinte, contactez votre mairie.